

Formulaire de demande SAV

Informations du demandeur

Entreprise :

Contact :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Mobile :

Référence :

Tout colis détérioré sera refusé.

Si ce document n'est pas rempli et que les conditions générales de vente ne sont pas signé, le colis sera mis de côté et non traité.

Observations client :

Cadre réservé a SAV DE L'EST

Conditions générales de Vente
S.A.V. de l'EST SARLU
7 rue de la Wacht 67660 Kuhlendorf

VALIDITE

Nous n'avons pas de tarif ou de forfait de réparation.

À réception des outils les devis sont établis au cas par cas suivant les pièces qui sont à remplacer, que ce soit révision ou réparation.

Tous les devis accordés feront l'objet d'une facture pour un règlement à l'avance avant envoi du matériel.

A réception du règlement, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le matériel, merci.

La validité du Devis est de 2 mois, au-delà de ce délai ferrailage gratuit du matériel sans rappel.

Devis refusé : 80,00 € net HT facturation forfaitaire + frais de port en sus. Machine rendue non remontée.

La signature par le client du Devis et des Conditions Générales de Vente ou de la Commande et des Conditions Générales de Vente l'engage de façon ferme et définitive.

La signature de nos devis confirme l'acceptation du client des conditions de règlement de S.A.V de l'EST SARLU.

Devis établi d'après les défauts visibles répertoriés. Nous nous réservons le droit de le modifier après la remise en fonctionnement de la machine. Si un autre défaut apparaît à ce moment, nous soumettrons un autre devis.

PAIEMENT

Tous les devis accordés feront l'objet d'une facture pour un règlement à l'avance Net sans escompte avant envoi du matériel, uniquement par virement bancaire.

A réception du règlement, nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le matériel, merci.

Les lettres de change ainsi que les billets à ordre et les chèques ne sont pas acceptés.

* En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009)

* Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012)

REPARATIONS

* Sont exclus des réparations sous garantie, les défauts dus à une usure normale, au mauvais traitement, à une mauvaise utilisation, ou à une inobservation du mode d'emploi de la machine n à une sollicitation excessive, aux interventions personnelles ou étrangères et à des causes non imputables à la société S.A.V de l'EST SARLU.

* Les frais de transport de la machine dans le cadre de la garantie restent à la charge du client.

Les pièces détachées ne sont pas reprises.

GARANTIE

En cas de garantie, veuillez nous fournir la facture d'achat.

LIVRAISON

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif.

TRANSPORT

Nos marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire.

Nous apportons grand soin à livrer dans les délais, cependant les retards éventuels ne pourront justifier le versement de dommages et intérêts. Toutes réclamations en cas d'avarie, manquant, etc, devront être formulées à réception de la marchandise et confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard dans les 48 heures.

RESERVE DE PROPRIETE

La marchandise reste la pleine et entière propriété de S.A.V de l'EST SARLU tant que le règlement intégral n'aura pas été effectué.

LOI APPLICABLE

Le droit français est seul applicable s'agissant de l'interprétation ou de l'exécution des contrats, à l'exclusion de toute norme étrangère ou internationale.

CONTESTATION

En cas de contestation, les tribunaux de STRASBOURG seront seul compétents même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Date + Signature + Nom lisible + Tampon

CIC : IBAN : FR76 3008 7330 4500 0205 7090 189 – BIC CMCIFRPP

SAV de l'Est – SARLU au capital de 100 000 € – Lieu de juridiction du ressort du tribunal de grande instance de Strasbourg

Siret : 803 981 182 00014 / APE : 3312 Z / N° TVA Intracom : FR 49 803 981 182